

RÉUNION DU 07 MARS 2014

Le sept mars deux mille quatorze, à vingt heures, les membres du Conseil Municipal d'HÉBÉCOURT, régulièrement convoqués le trois mars deux mille quatorze, se sont réunis sous la présidence de Monsieur Dominique DHORNE, Maire.

Etaient présents: Gilles LEROUX ; Francine DELPIERRE-DESPLANCHES; Francis ANDRIEU ; Michaël BOURSE ; Michel BROTTTE ; Philippe BOYENVAL ; Laurence LESTIENNE ; Marcel LEVEQUE.

Absents excusés : Anita CORON ; Christine LEMPEREUR (pouvoir donné à D. DHORNE) ; Christiane CLAISSE ; Jean-Paul MOLIN ; Dominique HESDIN (pouvoir donné à F. ANDRIEU).

Secrétaire de séance : Francis ANDRIEU

Compte rendu affiché le : 14 mars 2014

Avant d'ouvrir la séance, Monsieur le Maire "souhaite remercier et féliciter celles et ceux qui se sont investis au sein de cette instance". Il veut souligner combien il a apprécié d'exercer ces fonctions de maire à leur côté.

Il indique qu'il ne quitte pas cette fonction sans regret : "19 ans à consacrer son temps libre à la mairie, ce n'est pas rien !" mais continuera à s'impliquer dans la vie locale "dans un autre rôle".

Il mesure la chance qui a été la sienne de travailler avec des élus mobilisés et impliqués pour faire aboutir les projets de la commune.

"Au sein de cette assemblée les débats ont été passionnés, parfois vifs mais ces échanges ont toujours été guidés par les intérêts du village et de sa population que les membres du Conseil Municipal n'ont eu de cesse de défendre au-delà des clivages, des opinions et des convictions propres à chacun."

I - APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU 07 FEVRIER 2014.

☞ Compte-rendu lu, approuvé et signé par tous les membres présents.

II – COMPTE ADMINISTRATIF 2013.

Monsieur le Maire

Monsieur le Maire se retirant momentanément, Monsieur Gilles LEROUX assurant la présidence pendant le vote,

A l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal approuve le compte administratif 2013 arrêté de la façon suivante :

Section de fonctionnement :

Dépenses 236 403.42€

Recettes 281 548.43€

Excédent 45 145.01€

Section d'investissement :

Dépenses 85 278.54€

Recettes 64 592.57€

Déficit -20 685.97€

Excédent global 24 459.04€

III – COMPTE DE GESTION 2013 DU RECEVEUR MUNICIPAL.

Après avoir entendu et approuvé le Compte Administratif de l'exercice 2013 statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier au 31 décembre 2013,

Le Conseil Municipal déclare que le Compte de Gestion du budget général dressé pour l'exercice 2013 par le Receveur Municipal, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

IV – AFFECTATION DU RESULTAT 2013 DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT.

Après avoir entendu et approuvé le Compte Administratif de l'exercice 2013 statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier au 31 décembre 2013,

Constatant que le Compte Administratif présente les résultats suivants,

Budget Général	Reports de l'exercice 2012	Virement à la section d'investissement	Résultat de l'exercice 2013	Résultat cumulé de l'exercice 2013	Restes à réaliser 2013	Chiffre 2013 à prendre en compte pour l'affectation du résultat
INVESTISSEMENT	75 391.65		- 20 685.97	54 705.68	- 113 498.00	- 58 792.32
FONCTIONNEMENT	74 413.84	40 718.35	45 145.01	78 840.50	-	78 840.50
TOTAL	149 805.49	40 718.35	24 459.04	133 546.18		20 048.18

Le Conseil Municipal décide d'affecter le résultat de la section de fonctionnement du budget général comme suit :

EXCEDENT GLOBAL CUMULE FONCTIONNEMENT AU 31/12/13 :	78 840.50 €
Affectation obligatoire :	
Couverture du besoin de financement (RI 1068)	58 792.32 €
Solde disponible affecté comme suit :	
Affectation complémentaire en réserve (RI 1068)	0.00 €
Affectation à l'excédent de fonctionnement reporté (RF 002)	20 048.18 €
TOTAL AFFECTE A L'ARTICLE RI 1068	58 792.32 €
DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2013 (DF 002)	0.00 €

V - QUESTIONS DIVERSES.

1/ Accès au chantier d'extension de la crèche :

Monsieur le Maire indique que l'accès au futur chantier de l'extension doit se faire impérativement par l'arrière de la crèche. Une voie d'accès provisoire doit être aménagée pour le passage des différents corps de métier.

Un plan est montré aux conseillers.

Une réunion a eu lieu le 18 février 2014 pour fixer les modalités :

- c'est le SIVU qui prend en charge les travaux ;
- le "fonds" du parking sera définitif ;
- la terre sera stockée pour la remise en état des lieux à la fin des travaux.

Le projet n'ayant pas soulevé de remarque particulière, il est donné une autorisation tacite à ce passage.

2/ Problème EARL THILLOY :

Monsieur le Maire fait lecture de son courrier du 21/02/14 qui fait suite à la visite de M. THILLOY et de son fils en mairie, puis de leur message téléphonique. Courrier qui a croisé celui de l'EARL Thilloy du 25/02/14 expliquant les soucis rencontrés pour l'exploitation de leurs terres depuis les travaux sur les trottoirs de la RD1001.

Monsieur le Maire indique qu'il appartiendra à la future municipalité de traiter ce dossier.

3/ Informations Amiens Métropole :

* Par courrier du 24/02/14 Amiens Métropole signale aux municipalités qu'il est envisagé de mettre en place l'instruction des autorisations et actes relatifs à l'occupation des sols par leur service instructeur.

La mairie sera bientôt contactée pour mettre en place une convention.

M. le Maire remarque une fois de plus le désengagement de l'Etat : l'ATESAT ne coûtait presque rien aux communes ; conventionner avec Amiens Métropole va être bien plus onéreux. Mais les communes n'ont pas le choix ...

* Lors du Comité d'Amiens Métropole du 20/02/2014, le Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement d'Amiens Métropole a été approuvé (un exemplaire est en mairie).

* Un exemplaire du rapport 2011 relatif au prix et à la qualité du service public de l'eau, de l'assainissement collectif et non collectif est à disposition du public en mairie.

4/ Installation du futur Comité d'Amiens Métropole :

Le Président d'Amiens Métropole demande que lui soient rapidement fournis les noms des nouveaux Conseillers Communautaires afin de convoquer la nouvelle assemblée le 17 avril 2014.

5/ Installation du futur Comité du SIVOM du Canton de Boves :

Le Président du SIVOM du Canton de Boves demande que lui soient rapidement fournis les noms des nouveaux délégués communaux afin de convoquer la nouvelle assemblée le 28 avril 2014.

6/ Tour de table :

Les conseillers présents ont apprécié le climat, la qualité des échanges et des relations au sein du Conseil Municipal durant la mandature. Ils remercient Monsieur le Maire pour la manière dont il a conduit les affaires communales. C'est avec satisfaction qu'ils constatent que les grandes lignes du programme électoral ont été réalisées. Tous les sortants passent le relais et quittent leur mandat avec un "pincement au cœur". Ils souhaitent bonne chance aux conseillers qui se représentent.

Séance levée à 21h02.

**COMPTE-RENDU LU ET
APPROUVÉ
PAR TOUS LES MEMBRES
PRÉSENTS.**

M. DHORNE	M. LEROUX	Mme DELPIERRE- DESPLANCHES	M. MOLIN	Mme CORON
M. ANDRIEU	M. BOURSE		M. HESDIN (pouvoir donné à F. ANDRIEU)	M. BROTTÉ
M. BOYENVAL	Mme LESTIENNE	M. LEVEQUE	Mme CLAISSE	Mme LEMPEREUR (pouvoir donné à D. DHORNE)